

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Brésil

Résumé

Une publication du SER de Brasília
Semaine du 29 septembre 2025

Exonération massive de l'impôt sur le revenu au Brésil financée par les contribuables aisés et les multinationales

Le Brésil est en passe d'adopter une réforme importante de la fiscalité des particuliers qui relève le seuil d'exonération de l'impôt sur le revenu, bénéficiant à 16 M de contribuables. Pour compenser le manque à gagner, un impôt minimum progressif est instauré pour les hauts revenus avec des taux allant de 2,5% à 10%. La réforme introduit aussi une taxation de 10% sur les dividendes, y compris versés à l'étranger, impactant directement l'activité des multinationales étrangères opérant au Brésil.

Le Sénat fixe les règles de gouvernance et de transition de la réforme fiscale

La 2^{de} étape de la réforme de la fiscalité indirecte a été approuvée par le Sénat, avec notamment la création du Comité de gestion de la taxe sur les biens et services (IBS). La réforme marque une étape décisive vers l'instauration d'une TVA duale, pleinement effective en 2033, dont la phase de test doit débuter dès 2026. Le texte doit encore être validé par la Chambre des députés avant approbation présidentielle.

L'Amazonas : entre contraintes structurelles et essor industriel

L'économie de l'Etat de l'Amazonas est concentrée dans sa capitale, Manaus, et notamment dans sa Zone Franche, moteur industriel grâce à un régime d'incitations fiscales. Cette concentration accentue les inégalités : le PIB/hab est inférieur à la moyenne nationale et plus de 45% de la population vit sous le seuil de pauvreté. L'isolement géographique, l'absence de réseau routier intégré, la dépendance au transport fluvial, et les contraintes environnementales limitent le développement de la région.

Graphique de la semaine : Solde budgétaire du secteur public

Évolution des marchés

Indicateurs	Variation sur la semaine	Variation cumulée sur l'année	Niveau
Bourse (Ibovespa)	-0,7%	+21,1%	145 517
Risque-pays (CDS 5 ans Br)	+0,7%	-36,6%	136
Taux de change USD/BRL	+0,0%	-13,8%	5,33
Taux de change €/BRL	+0,2%	-2,4%	6,25

Note : Données du jeudi à 10h localement. Sources : Ipeadata, Investing, Valor.

LE CHIFFRE A RETENIR :

**23,1 Md
BRL**

C'est le déficit primaire cumulé du secteur public sur 12 mois en août, soit 0,2% du PIB. Dans le détail, le gouvernement fédéral affiche un déficit de 37,3 Md BRL, tandis que les États et municipalités dégagent un excédent de 14,2 Md BRL. Source : BCB

Actualités macro-économiques & financières

Exonération massive de l'impôt sur le revenu au Brésil financée par les contribuables aisés et les multinationales

La Chambre des députés a approuvé à l'unanimité le projet de loi qui relève à 5 000 BRL mensuels (800 EUR) le seuil d'exonération de l'impôt sur le revenu (IR), une décision qui va redessiner profondément la fiscalité des ménages brésiliens. Le texte, adopté par 493 voix contre zéro, doit encore être validé par le Sénat avant d'entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2026, mais il est déjà présenté par le gouvernement comme une **victoire politique et un jalon dans la lutte contre les inégalités économiques profondes au Brésil.**

La réforme place le Brésil parmi les pays où la part de la population exemptée d'impôt est la plus large, avec environ 65% des contribuables qui cesseront de payer l'IR dès 2026. Selon les estimations officielles, **16 M de personnes seront directement touchées par la mesure** : 10 M totalement exonérées et environ 6 M partiellement bénéficiaires grâce à des réductions progressives jusqu'à 7 350 BRL (1 180 EUR) mensuels. L'ampleur de cette extension de la base exemptée traduit **l'engagement du gouvernement Lula à alléger la pression fiscale sur les classes moyennes et populaires, répondant ainsi à une promesse de campagne du président.**

Le coût budgétaire de cette mesure est évalué à plus de 30 Md BRL (4,8 Md EUR) par an. Cette perte de recettes fragilise la trajectoire d'équilibre fiscal, alors même que les règles budgétaires en vigueur fixent un objectif d'excédent primaire de 0,25% du PIB pour l'année

prochaine. Pour compenser ce manque à gagner, le gouvernement a assorti l'exonération de **nouvelles mesures ciblant les contribuables les plus aisés, afin de limiter l'impact de la réforme sur le déficit public.**

La principale source de compensation est l'instauration d'un impôt minimum progressif des contribuables déclarant plus de 600 000 BRL (96 000 EUR) par an. Cette imposition inclura salaires, loyers, dividendes et autres revenus, à l'exception des plus-values immobilières, héritages et pensions. Le barème prévoit des taux progressifs par paliers : 2,5% pour les revenus supérieurs à 600 000 BRL, 5% à partir de 900 000 BRL et 10% au-delà de 1,2 M BRL. **Actuellement, le taux effectif moyen payé par cette tranche est inférieur à 3%, une anomalie que la réforme entend corriger.** Selon l'autorité fiscale du pays (*Receita Federal*), environ 137 000 ménages seront concernés, dont une poignée déclarant des revenus annuels supérieurs au milliard de réais.

La taxe minimale sur les hauts revenus devrait générer près de 25 Md BRL de recettes, compensant presque entièrement la perte liée à l'exemption généralisée. Le texte prévoit aussi des aménagements, en excluant de l'assiette imposable certains instruments financiers liés à l'agriculture, à l'immobilier et aux infrastructures, afin de ne pas décourager l'investissement.

La taxation des dividendes et profits distribués supérieurs à 50 000 BRL (8 000 EUR) par mois est aussi introduit par la réforme, qu'ils soient versés à des résidents ou envoyés à l'étranger. Le Brésil aligne ainsi sa pratique sur les standards internationaux (notamment les recommandations OCDE), avec un taux de 10% appliqué à la source. Cette retenue met fin à plus de vingt ans d'exonération, instaurée dans les années 1990 pour encourager l'investissement, mais qui avait considérablement affaibli la progressivité du système fiscal.

Les dividendes relatifs aux résultats antérieurs à 2025 sont exclus du champ d'application, sous condition que leur distribution ait été approuvée avant fin décembre 2025, même si leur paiement effectif peut s'étaler jusqu'en 2028. Cette disposition vise à donner de la prévisibilité aux entreprises. Les groupes multinationaux sont directement concernés : **les filiales brésiliennes versant des profits à leur maison-mère verront désormais ces flux soumis à une retenue à la source, ce qui pourrait influencer sur l'attractivité du pays pour les investissements directs étrangers.**

Afin de limiter les risques de double imposition, le texte prévoit un mécanisme de crédit fiscal en faveur des actionnaires étrangers. Si le total de l'impôt payé par la filiale au Brésil, ajouté aux 10% de taxe sur les dividendes, dépasse le taux nominal de 34% (25% d'impôt sur les sociétés et 9% de contribution sociale sur le bénéfice net), l'actionnaire non-résident pourra obtenir un crédit compensatoire. Ce système cherche à limiter les risques de surimposition qui auraient pu fragiliser la compétitivité des filiales locales de groupes internationaux.

L'adoption unanime du texte reflète le poids politique de la mesure, perçue comme populaire par tous les partis, y compris l'opposition. Les analystes locaux soulignent toutefois que la mesure pourrait se transformer en contrainte macroéconomique dès 2027. **En alourdissant le budget par des exonérations massives et en différant une réforme plus globale de la fiscalité directe, le projet risque de restreindre la marge de manœuvre des prochains gouvernements.**

Le Sénat fixe les règles de gouvernance et de transition de la réforme fiscale

La deuxième partie de réglementation de la réforme de la fiscalité indirecte brésilienne – portant en particulier sur l'organisation du comité de gestion de la taxe sur les biens et services (IBS¹), qui sera partagée entre États et municipalités – a été approuvée cette semaine par le Sénat. Ce second projet de loi crée le Comité de direction de l'IBS chargé de coordonner la collecte et la répartition de la taxe au niveau supranational. Le Comité, indépendant sur le plan technique et financier, comptera 54 membres, la moitié désignée par les gouverneurs et l'autre moitié par les municipalités, avec des mandats de quatre ans. L'Union fédérale financera le Comité à hauteur de 3,8 Md BRL de 2025 à 2028, son financement sera assuré par des pourcentages décroissants des recettes de l'IBS, de 100% en 2026 à 0,2% en 2032.

Le taux de l'IBS sera déterminé à partir des recettes moyennes perçues entre 2024 et 2026 par l'ICMS² et l'ISS³, les deux impôts que l'IBS remplacera. Sa mise en œuvre se fera progressive entre 2029 et 2033 pour permettre une transition en douceur. Le texte prolonge également jusqu'en 2096 la durée de validité de l'«assurance-recette», mécanisme de compensation des pertes de recettes pour les États et municipalités liées à la réforme fiscale.

La réforme fiscale, adoptée par le Congrès en décembre 2023 constitue une transformation majeure du système fiscal brésilien, considéré comme l'un des plus complexes au monde en raison de la superposition des réglementations fédérales, étatiques et municipales. Elle instaure

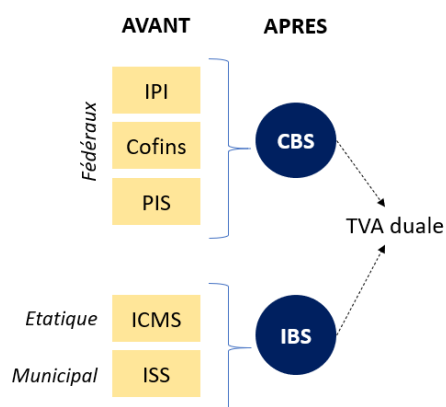
¹ L'Impôt sur les Biens et Services.

² Impôt sur la circulation des biens et des services, prélevé au niveau des États

³ Impôt municipal sur les services

une taxe sur la valeur ajoutée⁴ (TVA) duale, jusqu'alors inexistante au Brésil, en remplacement de 5 impôts actuellement prélevés aux trois niveaux de l'Etat (fédéral, étatique et municipal). Elle sera pleinement effective dès 2033.

La première partie de la réforme⁵, approuvée par le président Lula début 2025, précisait le fonctionnement de cette TVA duale, composée de la CBS⁶ au niveau fédéral et de l'IBS au niveau des Etats et municipalités, ainsi que les régimes de réduction ou d'exemption fiscale, le mécanisme de remboursement pour les consommateurs à faible revenu (« cashback ») et le système de collecte des taxes (voir [brèves du 06 janvier 2025](#)).



Le texte approuvé cette semaine fixe également un plafond de 2% pour le taux de l'impôt sélectif applicable aux boissons sucrées. Cet impôt est destiné aux biens nocifs pour la santé et l'environnement. Le plafond de 2% ne s'étend pas aux autres produits soumis à cet impôt, comme les cigarettes et les boissons alcoolisées. Il sera progressivement mis en œuvre entre 2029 et 2033 pour certains produits⁷.

Un mécanisme de paiement fractionné (« split payment ») est aussi prévu : lors de chaque transaction, la part

correspondant à l'IBS ou à la CBS sera directement versée au Trésor public par l'intermédiaire du système de paiement, tandis que le vendeur ne recevra que le montant net, ce qui limitera fortement les risques de fraude.

En matière de transmissions patrimoniales, le texte uniformise l'Impôt sur les transmissions à titre gratuit et les donations (ITCMD), qui variait jusqu'ici selon les États, en rendant sa progressivité obligatoire et en fixant un plafond d'imposition. L'Impôt sur la transmission de biens immobiliers (ITBI) sera quant à lui perçu préférentiellement lors de l'enregistrement officiel de la vente.

Le projet de loi voté au Sénat précise également l'usage des crédits d'impôts de l'ICMS, c'est-à-dire les montants d'impôt payés en amont par les entreprises (industrie, commerce, énergie, télécoms, etc.) et normalement déductibles de l'ICMS facturé à leurs clients. Aujourd'hui, ces crédits restent souvent bloqués. **La réforme prévoit que les crédits accumulés jusqu'en 2032 pourront être utilisés pour compenser des dettes futures en IBS,** être transférés à des tiers ou faire l'objet d'un remboursement échelonné par les États. **En outre, le texte crée un régime fiscal spécifique pour les services financiers,** avec un taux initial de 10,85% en 2027, passant à 12,5% en 2033.

Le texte retourne désormais à la Chambre des députés pour validation des modifications avant d'être soumis à l'approbation présidentielle. L'adoption par la Chambre d'ici la fin de l'année est cruciale pour respecter le calendrier de mise en œuvre de la réforme, qui débute en 2026.

⁴ C'est-à-dire déduisant les intrants utilisés dans la production.

⁵ Loi complémentaire 214/2025, du 16 janvier 2025

⁶ La Contribution sur les Biens et Services.

⁷ Notamment les boissons sucrées, alcoolisées, et les cigarettes.

Etude économique & financière

L'Amazonas : entre contraintes structurelles et essor industriel

Le PIB de l'État de l'Amazonas a atteint 169,7 Md BRL (27,2 Md EUR) en 2024, selon le Secrétariat d'État au Développement économique (SEDECTI). Cela représente environ 1,5% du PIB du Brésil. L'activité économique de l'État est très concentrée dans la capitale: la région métropolitaine de Manaus regroupait à elle seule près de 85% du PIB de l'Amazonas en 2021, et la ville concentrait plus de 90% de la valeur ajoutée industrielle, tout en abritant un peu plus de la moitié des habitants de l'État. Cette centralisation illustre la dépendance extrême de l'économie amazonienne au pôle industriel et commercial de Manaus, qui domine largement l'activité et l'emploi dans l'État. **La croissance du PIB de l'Amazonas a atteint 2,5% en termes réels en 2024, un rythme inférieur à la moyenne nationale (3,4%).** Ce résultat reflète la forte dépendance de l'économie amazonienne à un nombre restreint de moteurs, au premier rang desquels l'industrie, qui a dynamisé l'activité en fin d'année : **au 4^{ème} trimestre, la valeur ajoutée industrielle a progressé de plus de 10%, portée par les segments de l'électronique, de la chimie et des biens de consommation.**

La population de l'Amazonas est estimée à 4,3 M d'habitants en 2024, soit moins de 2% de la population brésilienne. Le PIB par habitant avoisine 39 000 BRL (6 240 EUR), un niveau inférieur à la moyenne nationale (54 000 BRL), ce qui souligne le retard relatif de l'État et l'ampleur des

inégalités territoriales. Malgré la présence d'un pôle industriel avancé à Manaus, une part significative de la population reste en situation de vulnérabilité économique et sociale, avec **un taux de pauvreté supérieur à 45%⁸, bien au-dessus de la moyenne nationale (27,4%).** Le taux d'extrême pauvreté⁹ s'établissait à 6,6% en 2023 (contre 4,4% au niveau national), en forte baisse par rapport à 2022 (16,2%), selon l'institut de statistiques brésilien (IBGE). **Ces chiffres traduisent le contraste entre la richesse créée dans certains secteurs modernes et la précarité vécue par de larges pans de la population,** en particulier dans les communautés *ribeirinhas*, populations vivant le long des fleuves et dépendant de la pêche, de l'agriculture familiale et du transport fluvial.

Le taux de chômage dans l'État est élevé, oscillant entre 8,3% fin 2024 et 10,1% au premier trimestre 2025, selon l'IBGE. Cette volatilité traduit la fragilité du marché du travail amazonien, où **plus de la moitié des travailleurs exercent dans l'informalité**, c'est-à-dire sans contrat de travail officiel ni protection sociale associée (retraite, assurance chômage, droits du travail). **Les emplois formels sont largement concentrés à Manaus**, dans les activités industrielles, administratives et de services associés, tandis que l'intérieur de l'État repose sur des activités de subsistance, l'économie solidaire, la pêche et le commerce local.

Une structure productive concentrée géographiquement et sectoriellement :

L'économie de l'État de l'Amazonas repose sur une structure déséquilibrée, dominée par le secteur de l'industriel de transformation et par les services concentrés dans la région métropolitaine de Manaus. En 2024, l'industrie de transformation représentait près de 36% du PIB de l'Amazonas, une proportion nettement supérieure à la moyenne nationale, où

⁸ Selon le critère de pauvreté de 6,85 USD par jour en parité de pouvoir d'achat (PPA).

⁹ Revenus inférieurs à 2 USD PPA par jour.

ce secteur ne pèse qu'environ 11 % du PIB¹⁰. Cette importance découle de **la Zone Franche de Manaus, qui concentre la grande majorité des établissements industriels et dont l'impact économique est structurant pour tout l'État**. L'industrie amazonienne est diversifiée, incluant l'électronique, les deux roues, les biens de consommation durables, ou encore la chimie, mais **elle dépend presque entièrement des incitations fiscales et de l'environnement particulier créé par la législation fédérale**. Elle est également très tournée vers le marché interne, **plus de 95% de sa production étant destinée à la consommation nationale**, en particulier dans les États les plus riches du Sud-Est (São Paulo, Rio de Janeiro, Minas Gerais).

Le secteur des services est également significatif, représentant 45% du PIB de l'Amazonas, dominé par le commerce de gros et de détail, la logistique et les services liés à l'industrie. Cette part reste toutefois nettement inférieure à la moyenne nationale (~65%). **Les services publics et la fonction publique occupent aussi une place centrale, particulièrement dans la capitale**, où l'État fédéral et le gouvernement régional maintiennent une forte présence. En revanche, **l'extraction et l'agriculture et l'élevage restent marginaux**, limités par les contraintes naturelles de la forêt tropicale et par les conditions environnementales strictes. L'agro-industrie existe mais demeure embryonnaire, avec une contribution nettement inférieure à celle observée dans les États du Sud et du Centre-Ouest.

La structure productive de l'Amazonas est façonnée par des contraintes structurelles majeures. L'État, le plus vaste du pays avec une **superficie de 1,56 million de km²** – soit près de 2,5 fois la France –, reste pratiquement **isolé du**

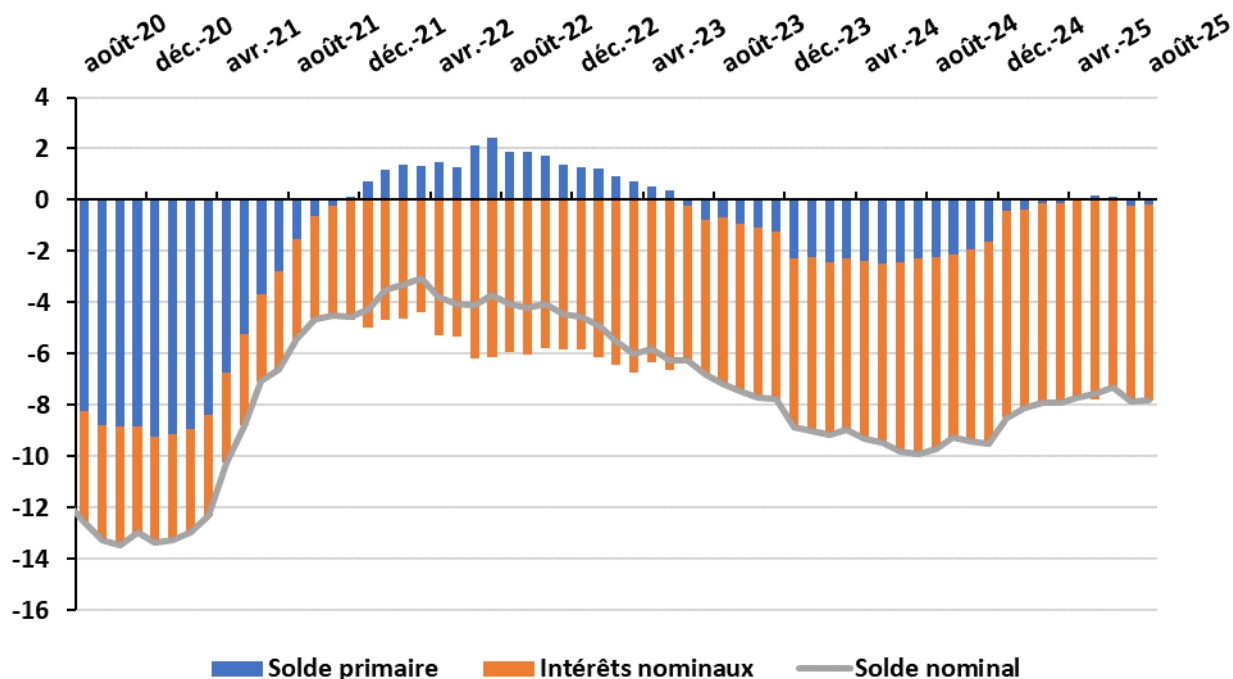
reste du Brésil en raison de son immensité et de l'absence d'un réseau routier intégré. La construction d'autoroutes asphaltées est fortement limitée par la nature instable des sols amazoniens et par les pluies intenses qui provoquent des inondations pendant près de six mois de l'année, auxquelles s'ajoutent des règles strictes de certification environnementale. En parallèle, **l'exploitation des sols est également restreinte** par la législation environnementale et par la présence de vastes territoires indigènes protégés et de réserves naturelles, qui empêchent l'ouverture de nouvelles zones agricoles ou minières à grande échelle. Dans ce contexte, **l'Amazonas dépend presque exclusivement du transport fluvial, lent et coûteux, pour ses échanges commerciaux**. Les fleuves Amazone et Rio Negro assurent les liaisons entre les villes, mais à des coûts élevés, ce qui freine l'intégration de l'économie régionale.

* * *

¹⁰ Si l'on considère l'industrie au sens large – incluant l'extraction minière, l'énergie et la construction –, la part atteint environ 20% du PIB brésilien.

Graphique de la semaine

Solde budgétaire du secteur public cumulé sur les 12 derniers mois (% du PIB)



Le solde budgétaire du secteur public comprend le résultat budgétaire du gouvernement fédéral et celui des gouvernements régionaux (Etats et municipalités).

Source : BCB

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Pôle macroéconomie et finances - Service économique régional de Brasilia.

Rédaction : Rafael Cezar (Conseiller financier) et Célia Devant-Perrotin (Adjointe au Conseiller financier).

Abonnez-vous : celia.devant-perrotin@dgtresor.gouv.fr